

# Assistance Médicale Sénégal



## CERTIFICAT D'APTITUDE PHYSIQUE A DES TACHES ESSENTIELLES DE SECURITE FERROVIAIRE

\*\*\*\*\*

Je soussigné, Docteur :

Dr Patrick CORREA  
Médecine Aéronautique  
MD/004/ANACS/DTA/08  
DGAC N° 3857 FA 00773

Titulaire de l'agrément n :

Certifie que M :

CODOU NDOUR

Né(e) le :

01/07/88

à

DAKAR

Demeurant :

GRAND YOFF

REPOND

(Préciser REPOND ou NE REPOND PAS)

Aux conditions d'aptitude physique et mentale exigées par la réglementation en vigueur pour l'exercice des privilèges liés à des tâches de sécurité ferroviaire autre que conducteur de train.

Date de l'examen :

14/01/21

Limite de validité :

14/01/24.....

Restrictions éventuelles à reporter sur la licence :

Signature et cachet

Dr Patrick CORREA  
Médecine Aéronautique  
MD/004/ANACS/DTA/08  
DGAC N° 3857 FA 00773

*Un agent de sécurité ferroviaire doit cesser d'exercer les privilèges de sa licence et des qualifications et autorisations associées dès qu'il est conscient de toute diminution de son aptitude médicale susceptible de nuire à l'exercice en toute sécurité des dits privilèges.*